



ASBL ASSOCIATION DES LIONS CLUB DU DISTRICT 112 D BELGIUM

Rapport du vérificateur interne des comptes arrêtés au 30 juin 2024

Chères Amies et Amis Lions

J'ai l'honneur de vous faire rapport au sujet de la mission de vérificateur aux comptes que vous avez bien voulu me confier.

J'ai pris connaissance du bilan et du compte de résultats au 30 juin 2024 tels qu'ils sont arrêtés par votre conseil d'administration et présentés par votre trésorier.

J'en ai vérifié la teneur et leur concordance avec les données de la comptabilité et les pièces justificatives d'usage. J'ai procédé aux vérifications généralement admises dans les associations sans but lucratif. Le trésorier a répondu avec clarté à toutes mes demandes d'explications et d'informations.

Au terme de ces investigations, j'atteste que le bilan dont le total s'élève à 158708,49 € et le résultat bénéficiaire à 3190,92 € reflètent d'une manière correcte et sincère le patrimoine de votre association ainsi que sa situation financière.

Fait à Binche, le 8 novembre 2024

Luc Termolle

L.C BINCHE